

VILLE DU HAVRE

Nombre de
conseillers en
exercice : 59

Extrait du registre des délibérations



L'an deux mille dix-sept, à dix-huit heures, le lundi dix avril,

Les membres du conseil municipal, légalement convoqués le 4 avril 2017, se sont réunis dans la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Edouard PHILIPPE, maire.

Etaient présents à l'appel nominal :

Edouard PHILIPPE, Luc LEMONNIER, Agnès CANAYER, Agnès FIRMIN-LE BODO, André GACOUGNOLLE, Yves HUCHET, Florence THIBAUDEAU-RAINOT, Ourdia CHATI, Sébastien TASSERIE, Marc MIGRAINE, Sandrine DUNOYER, Laurence BESANCENOT, Patrick TEISSERE, Laëtitia DE SAINT NICOLAS, Marie-Laure DRONE, Régis DEBONS, Louisa COUPPEY, Salim TURAN, Karim BENAOUA, Bruno BEQUET, Malika CHERRIERE, Virginie CHEVRIER, Romain COSTA-DROLON, Brigitte DECHAMPS, Emmanuel DIARD, Véronique DUBOIS, Valérie EGLOFF, Solange GAMBART, Jean-Baptiste GASTINNE, Linda MAHDJOUR, Michel MAILLARD, Stéphanie MINEZ, Bineta NIANG, Josépha RETOUT, Florent SAINT MARTIN, Jean-Luc SALADIN, Geneviève SERRANO, Seydou TRAORE, Alix VAILLANT, Sandrine VAUTIER, Richard YVRANDE, Christian BOUCHARD, Collette CREY, Gérald MANIABLE, Alexis DECK, Matthieu BRASSE, Jean-Louis JEGADEN, Valérie AUZOU, Nadine LAHOUSSAINE, Nathalie NAIL, Damien LENOIR, Philippe FOUCHE-SAILLENFEST et Baptiste GUEUDIN.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du code général des collectivités territoriales :

- **Valérie EGLOFF a participé aux travaux de l'assemblée jusqu'à 19h32 et a ensuite donné pouvoir à Solange GAMBART ;**
- **Natacha CHICOT a participé aux travaux de l'assemblée à partir de 18h26 et a auparavant donné pouvoir à Romain COSTA-DROLON ;**
- **Christian DUVAL, Carlos MORAIS, Maxime SELMAN et Muriel DE VRIESE étaient excusés et ont donné pouvoir respectivement à Marie-Laure DRONE, Stéphanie MINEZ, Jean-Luc SALADIN et Christian BOUCHARD.**

Marjorie VALENTIN était excusée mais non représentée.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Baptiste GUEUDIN a été désigné secrétaire de séance.

DELIBERATION DELB-20170216

LA POSTE - BUREAUX BRINDEAU ET LE HAVRE-PORT - MAINTIEN EN ACTIVITE - VOEU DU CONSEIL MUNICIPAL.-

M. le maire.- Le conseil municipal du Havre réuni le 10 avril 2017 sous la présidence d'Edouard PHILIPPE, maire du Havre :

CONSIDERANT le vœu présenté par Nathalie NAIL pour le groupe des élus Le Havre à cœur :

« Le conseil municipal réuni en sa séance du 10 avril 2017

Affirme que les missions de service public postal, de par leur présence territoriale, marquent et enrichissent la vie dans les différents quartiers de la ville,

Et considère qu'à ce titre,

- le service public de La Poste doit être présent sur l'ensemble du territoire havrais
- les bureaux de poste doivent être maintenus dans les quartiers où ils remplissent des missions indispensables, particulièrement le bureau de poste Brindeau, pour lequel la population s'est largement mobilisée, mais aussi le bureau du Havre-Port,
- l'amélioration des horaires d'ouvertures doit être assurée pour répondre aux besoins des usagers.

Mandate le maire pour rencontrer la direction départementale de la Poste et défendre cette position afin d'obtenir le maintien en activité des bureaux Brindeau et Le Havre-Port. »

NON ADOPTÉE A LA MAJORITÉ

Pour: 13, Contre: 45, Abstention(s): , Ne prennent pas part au vote:

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Et ont, les membres présents à la séance, signé au registre

Pour extrait certifié conforme
Signé le 18 avril 2017

ACTE EXECUTOIRE

Reçu en sous-préfecture le 18/04/2017

Publié le 18/04/2017

Edouard PHILIPPE,
maire du Havre